



Assemblée générale

Distr. générale
21 février 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Ordre du jour de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale

Additif

À sa 68^e séance plénière, le 20 février 2019, l'Assemblée générale a décidé, sur proposition du Secrétaire général ([A/73/747](#)), d'inscrire la question subsidiaire ci-après à l'ordre du jour de sa soixante-treizième session, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), en tant qu'alinéa e) du point 116 de l'ordre du jour (Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections) :

- e) Élection à la Direction exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

